



## Prise en charge des toxicodépendances

### La Fondation Rives du Rhône voit le jour

Salvan, le 3 octobre 2017. **L'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône (AAAR) annonce aujourd'hui l'ouverture début 2018 à Salvan d'une nouvelle structure résidentielle à destination des personnes toxicodépendantes, indépendante de la Fondation Addiction Valais (FAV). Ce projet sera porté par une nouvelle entité juridique, la Fondation Rives du Rhône, présidée par le Conseiller national Yannick Buttet. La nouvelle structure entend ainsi pérenniser le concept thérapeutique mis en place il y a plus de 36 ans, un concept basé sur une approche privilégiant un arrêt de toute consommation (haut-seuil). Pour rappel, une telle structure de prise en charge est unique en Suisse romande et bénéficie de la confiance de nombreux services placeurs.**

Pour faire suite à la rupture de convention avec la FAV concernant le foyer François Xavier Bagnoud de Salvan, l'AAAR concrétise aujourd'hui son projet de nouvelle structure avec la création de la Fondation Rives du Rhône. Cette dernière sera en charge de la supervision stratégique du nouveau foyer. Suite au postulat accepté par le Grand Conseil valaisan le 15 septembre dernier, le dialogue est en outre ouvert pour l'octroi à la nouvelle structure d'un mandat de prestations (qui permet le remboursement des prestations) et d'une convention, une fois évalués les résultats du rapport d'expertise indépendant commandité par le Conseil d'Etat.

#### **Au cœur du concept, un cheminement vers la reconstruction**

Le projet des nouveaux foyers entend pérenniser le concept thérapeutique mis en place il y a plus de 36 ans, un concept basé sur une approche privilégiant l'arrêt de toute consommation (haut-seuil). « *Notre vision thérapeutique repose sur la ferme conviction que tout homme est capable d'évoluer, se libérer, se construire ou se reconstruire pour atteindre sa plénitude ; viser l'abstinence fait ainsi partie intégrante de ce processus* », explique le Dr René Chioléro, chef de projet de la nouvelle structure de la Fondation Rives du Rhône. Avec près de deux tiers des personnes prises en charge par les Foyers des Rives du Rhône réussissant à se sortir de leur addiction aux stupéfiants, la Fondation Rives du Rhône est convaincue qu'une approche à haut seuil a toute sa raison d'être ; elle est en mesure de compléter l'offre thérapeutique proposée par la FAV en Valais. Pour développer le nouveau concept des foyers, le Dr René Chioléro a bénéficié de l'expertise du Professeur Jacques Besson – chef de service CHUV de la psychiatrie communautaire et spécialiste en addictologie –, lequel a supervisé l'approche médicale qui sera mise en place dans la nouvelle structure de Salvan.

#### **Une ouverture prévue en janvier 2018**

La nouvelle structure résidentielle ouvrira ses portes à Salvan en janvier 2018, dans les locaux appartenant à l'AAAR, et actuellement occupés par la FAV. Xavier Roduit, ancien directeur des Foyers Rives du Rhône gérés par la FAV, a été mandaté pour superviser la mise en route opérationnelle de la structure. Le Conseil de Fondation procédera quant à lui à la nomination de la direction du foyer dans les mois à venir.

#### **Conférence publique « Addiction et Spiritualité »**

Le projet de nouvelle structure sera présenté le 11 octobre prochain à l'occasion d'une conférence publique du Professeur Jacques Besson sur la thématique « Addiction et Spiritualité ». Cette dernière se tiendra à l'hôtel Vatel de Martigny à 19h (entrée libre).

Informations complémentaires et documentation complète [www.rives-du-rhone.ch](http://www.rives-du-rhone.ch)

#### Personne de contact

Xavier Lavanchy, président de l'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône, 079 699 23 37